

## ABONNEMENT

Saumur	
En an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
En an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

## On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

## POLITIQUE. LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

## INSERTIONS

Annonces,	la ligne.....	20
Réclames,	— .....	30
Faits divers	— .....	75

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

## On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux: 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 21 JUILLET

## Excitations séditieuses

Le mois dernier, le colonel d'un régiment de cavalerie de la garnison de Lille était puni avec la dernière rigueur pour n'avoir pas invité à un carrousel, fête exclusivement militaire, M. Veil-Durand, préfet du Nord et fonctionnaire extrêmement susceptible.

Bien que ce ne soit pas dans les règlements, il est donc entendu — M. le colonel de Benoist a payé pour le savoir — que les officiers doivent inviter aux fêtes qu'ils donnent les autorités républicaines.

Quand il n'y a pas de règlement, M. de Freycinet, qui, n'ayant jamais servi et rien porté, fut-ce les galons de laine de caporal, n'a pas le droit de donner à un homme deux jours de consigne. — M. de Freycinet en invente, et soixante jours d'arrêts de rigueur prouvent aux officiers que le courroux d'un ministre civil ne s'arrête pas pour de semblables vétilles.

Or, dans le monde spécial d'où sortent les autorités républicaines, il est un axiome connu: à savoir qu'une politesse en vaut une autre.

Les officiers invitent; on leur doit une invitation; mais les invitations républicaines sont parfois singulièrement compromettantes. A preuve l'incident qui suit.

Le colonel du 455<sup>e</sup> d'infanterie, qui ne tient pas à se voir infliger par M. de Freycinet le maximum des arrêts dont dispose la sévérité ministérielle, avait invité le maire et la municipalité de Saint-Denis à honorer de leur présence socialiste et révolutionnaire la revue du régiment passée devant la caserne, le 14 juillet au matin.

M. le maire Walter et ses écarlates conseillers répondirent à la « politesse » par une invitation à une « manifestation pacifique » qui aurait lieu sur la place de l'Hôtel-de-Ville, après la revue.

Invitation obligatoire, sous peine de froisser la municipalité et d'irriter M. le ministre, grand dispensateur des arrêts.

Les officiers s'y rendent en nombre suffisant; et ils s'aperçoivent que ce n'est pas à une manifestation pacifique que les a conviés M. le maire, mais à l'audition d'une harangue où il célèbre la suppression des fonctions, la République cosmopolite et l'urgence de la révolution sociale.

Les officiers, attirés dans un traquenard socialiste, ont fait demi-tour.

Il serait imprudent d'attendre de l'énergie de M. Loubet qu'il calme les ardeurs révolutionnaires de la municipalité de Saint-Denis; c'est à peine si l'on peut espérer que M. de Freycinet ne sévira pas contre des officiers qui n'ont pas voulu, fût-ce en apparence, pactiser avec l'état-major de la Commune de Saint-Denis.

Peut-être même M. le ministre se rendra-t-il compte de l'imprudance qu'il y a à contraindre les officiers à certaines promiscuités déshonorantes pour eux, dangereuses pour la discipline qu'ils doivent maintenir parmi leurs hommes.

Le jour où le trouper saurait que ses offi-

ciers ont entendu, sans broncher, crier « Vive la révolution sociale! », de quel droit le ferait-on marcher, le cas échéant, contre les révolutionnaires?

Il y a là, pour M. de Freycinet, matière à d'utiles réflexions — qu'il ne fera pas.

GEORGES HUELLARD.

## INFORMATIONS

## INTRIGUES MINISTÉRIELLES

On continue à s'entretenir, dans le monde politique, des intrigues nouées par M. Constans, en vue de rendre possible son retour au pouvoir. On prétend notamment que le coup de surprise qui a obligé M. Cavaignac à donner sa démission et a failli entraîner, à la suite du ministre de la marine, le cabinet tout entier, aurait été provoqué par M. Constans. Celui-ci aurait entendu se venger du refus fait quelques jours auparavant par le conseil des ministres d'une « compensation » réclamée par l'ancien ministre de l'intérieur. Ce refus aurait été formulé à une voix de majorité seulement et M. Cavaignac était, assure-t-on, parmi les adversaires de M. Constans. M. Burdeau serait au contraire de ses amis.

Mais on raconte aussi que M. Loubet aurait gardé de cet incident un souvenir très vif et n'aurait pas plus peur de M. Constans qu'en vie de lui être agréable. Il aurait fait indirectement conseiller à son prédécesseur de se tenir tranquille, dans son propre intérêt.

M. Constans suivra-t-il le conseil ou assisterons-nous à un duel à coups de ruses et de petits papiers? Il serait délicat de hasarder une affirmation. Les républicains passent leur vie à se dresser des traquenards. C'est leur façon d'affirmer ce qu'ils appellent l'union républicaine, bien républicaine, en effet, puisqu'elle est mensongère.

Il a été décidé qu'en l'absence du Président de la République, les ministres présents à Paris se réuniraient tous les jeudis, sous la présidence de M. Loubet. Le prochain conseil aura lieu le jeudi 28. Bien entendu, il y aura conseil sous la présidence de M. Carnot quand les affaires l'exigeront.

## L'AFFAIRE MORÈS

L'instruction motivée par la mort de M. le capitaine Meyer, tué en duel par M. de Morès, est terminée.

M. Couturier, juge d'instruction, rendra son ordonnance de renvoi aujourd'hui jeudi.

L'affaire viendra devant la Cour d'assises de la Seine dans la première quinzaine d'août.

## STATISTIQUE AGRICOLE

C'est cette année que doit s'effectuer la statistique agricole décennale destinée à continuer l'œuvre commencée en 1840, continuée en 1852, 1862, et reprise en 1882.

Le ministre de l'agriculture a pris des mesures pour que cette enquête de 1892 ait plus d'ampleur que celles qui ont été exécutées antérieurement.

Des commissions spéciales ont été organisées dans toutes les communes et dans tous les

chefs-lieux de canton pour faire les relevés statistiques. Ces commissions comprennent, au total, cent mille membres.

En dehors de ces commissions, qui n'auront que de simples relevés numériques à faire, M. Develle a confié aux professeurs départementaux d'agriculture un autre travail, devant être le complément, l'explication des chiffres réunis par les commissions locales.

Ce travail comprendra les divisions suivantes: le sol et le climat, les cultures, les animaux, les engrais, l'outillage, les industries annexes, les améliorations foncières, la propriété, les modes d'exploitation, la main-d'œuvre, les encouragements à l'agriculture et l'enseignement agricole.

La *Correspondance politique* de Vienne insère une lettre de Rome dans laquelle on prétend qu'il y a en ce moment un échange de vues entre les cabinets de Berlin, de Vienne, de Rome et de Bruxelles, au sujet d'une attitude à prendre vis-à-vis du projet de la France de faire une Exposition universelle à Paris, en 1900.

Les Italiens se préparent. On écrit de Rome au *Figaro*:

« Jamais on ne vit autant de généraux en mouvement que cette année pour les inspections militaires des forts et des garnisons dans les diverses régions de l'Italie. Il y a actuellement douze généraux en tournée, surtout du côté des frontières. »

## VOL ET COMPLICITÉ DE VOL

Le *Figaro* a annoncé qu'un sieur Raoul L..., ex-comptable des arsenaux de Bourges, et une Allemande, sa maîtresse, avaient été arrêtés à leur domicile, à Paris, et écroués au dépôt, à la suite d'une instruction qui durait depuis quelque temps.

Ils étaient inculpés de haute trahison et de détournement d'engins de guerre.

Cette affaire est loin d'avoir la gravité que tout d'abord on lui prêtait. Il ne s'agit nullement de haute trahison, encore moins de détournement d'engins de guerre.

Raoul Loiseleur, ex-comptable des ateliers de Bourges, puis employé chez M. Barbet, teinturier à Joinville-le-Pont, possédait un petit canon servant de modèle et une fusée à double effet à chapeau fixe, modèle 1885. Ces pièces, sans importance, avaient été dérobées à Bourges par Loiseleur, qui les gardait comme curiosité.

M. Soullière, se rendit ensuite chez la maîtresse de Loiseleur, Elise Schmidt. La perquisition, amena la découverte de nombreux objets dérobés par elle chez les personnes où elle avait été en service, mais on n'a trouvé aucun engin de guerre.

Loiseleur et sa maîtresse, arrêtés pour vol et complicité de vol, ont été écroués au Dépôt.

## AU MAROC

Les journaux anglais sont pleins de nouvelles pessimistes du Maroc.

D'après les dernières dépêches, à la suite du pillage auquel se sont livrées les troupes maro-

caines aux environs de Tanger, le corps diplomatique et consulaire aurait fait des représentations au ministre des affaires étrangères du Maroc, déclarant qu'il rendrait le gouvernement marocain responsable dans le cas où les intérêts des Européens seraient lésés.

Le ministre des affaires étrangères aurait fait appeler le gouverneur du Tanger et lui aurait ordonné d'empêcher les troupes de commettre des délits de nature à provoquer des conflits avec les gouvernements étrangers.

Les troupes marocaines rendront le bétail et les objets volés aux villageois.

Les journaux du soir se montrent particulièrement irrités de l'échec subi par la mission anglaise auprès du Sultan.

On a annoncé qu'un croiseur français serait envoyé dans les eaux du Tanger, dans le cas où les intérêts et la sécurité de nos nationaux seraient menacés.

Aucun croiseur n'est encore désigné, mais l'avis de l'*Hirondelle* et le croiseur le *Duguesclin*, qui doivent se rendre à Huelva pour les fêtes espagnoles du quatrième centenaire de Christophe Colomb, recevraient l'ordre d'aller au Maroc, si la situation le comportait.

## La catastrophe de Saint-Gervais

La cause qui a amené la catastrophe de Saint-Gervais ne paraît pas encore exactement déterminée.

Le savant naturaliste vaudois, M. E. A. Forel, qui vient de visiter les lieux, présente, dans une lettre adressée à la *Gazette de Lausanne*, une nouvelle hypothèse entièrement différente de celles qui ont été émises jusqu'ici.

Il ne croit pas que la catastrophe soit due à la rupture du lac intra-glaciaire, qui aurait donné subitement passage à une masse énorme d'eau contenue dans la crevasse. Une telle accumulation d'eau n'est pas possible dans un tout petit glacier se déversant librement de trois côtés. L'avalanche n'a pas laissé sur son parcours la moindre trace d'eau, mais de la poussière de glace mêlée de terre. Elle n'a pas suivi la ligne de plus grande pente et a franchi la moraine frontale.

Ces observations indiquent nettement une avalanche de glace due à l'écroulement du glacier suspendu sur la Tête-Rousse. La masse écroulée peut être évaluée à un ou deux millions de mètres cubes de glace. Il est descendu dans l'Arve une nappe de boue et non de l'eau.

La masse de glace a été pulvérisée par la chute d'une hauteur de 2,500 mètres; elle a fondu en partie par la chaleur dégagée pendant la chute et au contact des matières chaudes, formant ainsi une masse assez fluide pour descendre sur une pente de dix pour cent dans la vallée, et d'autre part assez consistante pour tout renverser sur son passage.

Il est difficile d'estimer la vitesse de l'avalanche; elle a dû mettre environ une demi-heure pour arriver jusqu'à l'Arve. Cette chute énorme d'une hauteur de 2,500 mètres s'étendant jusqu'à une distance horizontale de treize kilomètres, est l'un des plus formidables exemples d'avalanche connus.

M. Forel ne pense pas qu'on ait à craindre de voir se renouveler un phénomène semblable, mais il estime que l'augmentation actuelle des glaciers est un danger pour toute la région alpestre.

## ÉTRANGER

### LE CHOLÉRA

Suivant des nouvelles de source privée, la mortalité en Russie, dans les districts où sévit le choléra, dépasse de beaucoup les chiffres donnés par les journaux. Les usines fabricant des désinfectants ne peuvent suffire aux commandes du gouvernement.

A Saint-Petersbourg et dans les grandes villes de l'empire, de grandes précautions sont prises contre l'invasion du fléau.

Les sections sanitaires de la capitale, qui étaient au nombre de 38, viennent d'être portées à 200 avec un médecin par section.

L'Officiel et les journaux publient des instructions sur les précautions à prendre.

En Autriche, le Conseil supérieur d'hygiène a discuté les probabilités de l'invasion du choléra. Il a considéré comme douteux que les cas signalés à Paris appartinssent au choléra asiatique; mais certains cas survenus à Odessa sont bien dus au choléra asiatique. Le Conseil a décidé de prendre les plus sérieuses mesures préventives.

De son côté, le gouvernement serbe a décrété que tous les voyageurs et les provenances de Russie, arrivant en Serbie par la Bulgarie ou la Roumanie, seraient soumis à une quarantaine de sept jours.

Des dépêches d'Espagne annoncent, en outre, que le matériel sanitaire nécessaire aux fumigations des voyageurs et des marchandises venant de France est arrivé. Les médecins chargés du service seront à leurs postes aujourd'hui.

On croit que les divers points d'accès en Espagne seraient rigoureusement fermés sur la frontière des Pyrénées-Orientales, si les cas de diarrhée cholérique signalés dans la banlieue de Paris augmentaient, et des lazarets seraient établis.

## NOUVELLES MILITAIRES

### CARROUSEL A FONTAINEBLEAU

Dimanche a eu lieu, à 3 heures, à Fontainebleau, dans la grande carrière de la route de Moret, superbement décorée de drapeaux, d'oriflammes et de canons, le carrousel donné à l'occasion de l'inspection générale par les sous-lieutenants élèves d'artillerie et du génie.

Cette fête était présidée par le général Gillou, inspecteur général, ayant à ses côtés le général Hartung, commandant l'Ecole; le colonel Rothe, commandant en second; le

lieutenant-colonel Durand, directeur du cours spécial; des lieutenants d'instruction, beaucoup d'autres officiers de toutes armes, les fonctionnaires.

Dans les tribunes, avaient pris place plusieurs milliers de personnes, amis ou parents des officiers.

Les différents exercices marqués au programme ont été parfaitement exécutés par les quatre quadrilles, dont les cavaliers portaient des lances ornées de flammes jaunes, rouges, bleues et vertes. Ils étaient dirigés par le capitaine Hublot, écuyer en chef.

Ensuite sont venues les reprises de manège des écuyers, puis celle des lieutenants d'instruction; enfin le saut des haies, dirigé par le capitaine Meyer et le lieutenant Guibart.

Pendant toute cette fête la musique du 4<sup>e</sup> hussards s'est fait entendre.

Malgré le grand nombre de cavaliers manœuvrant ensemble dans la carrière à une allure rapide et s'entre-croisant, il n'y a pas eu le moindre choc.

Les reprises de manège des lieutenants d'instruction et des écuyers ont été particulièrement remarquables.

### LES AÉROSTATS DE GUERRE

On vient de recevoir, à l'état-major général du ministère de la guerre, un rapport sur une intéressante expérience tentée au polygone des Renardières, près de Poitiers, par un bataillon d'artillerie de forteresse du 9<sup>e</sup> corps d'armée.

Des pièces de siège ont lancé des obus sur des aérostats captifs à une hauteur de 5 à 600 mètres. Un premier ballon n'a été atteint qu'au seizième coup, mais les autres ont été crevés de la quatrième à la septième épreuve.

Il a été décidé qu'on renouvellerait cette expérience au cours des grandes manœuvres prochaines. D'autre part, l'ordre de la pratique, dans différentes régions, sera envoyé notamment aux 7<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> corps.

### BULLETIN FINANCIER

Paris, le 20 juillet 1892.

Les transactions laissent beaucoup à désirer, et le marché témoigne d'une certaine indécision en n'offrant qu'une faible résistance aux tentatives des baissiers. Le 3 0/0 recule à 98.25 et le 4 1/2 reste à 106.15.

La Rente Italienne cède à l'entraînement; elle reste à 89.80. L'Extérieure cote 61 11/32; le nouveau Russe est à 78.05 et l'Orient à 66.40.

La Banque de France progresse à 4,230. Le Crédit Foncier s'instruit à 4,076. Tout fait pressentir que les porteurs d'obligations 3 0/0 1860-1875 et 4 0/0 1881-1886 à convertir, accepteront en masse la conversion qui leur est proposée, attendu qu'il leur faudrait pour obtenir un revenu supérieur, sortir de la rente et des obligations de chemins de fer garanties, c'est-à-dire affaiblir d'un ou plusieurs degrés la qualité de leur placement. En déplaçant ses capitaux le porteur des communales anciennes conserverait à peu près le même revenu, mais

il se priverait en pure perte des chances de lots.

La Société Générale est demandée à 466.25 et le Crédit Lyonnais se maintient très ferme à 783 fr.

Les Chemins Economiques valent 416.50.

**Informations financières.** — La Part Fulminite est très recherchée sur le marché en Banque à 50 fr. Les demandes d'explosifs affluent de toute part à la Société, mais pour ne parler que des commandes pour le Danube en vue du dérochement des portes de fer, il s'agit d'enlever avec la Fulminite 1,400,000 mètres cubes et comme on calcule que cette dernière donne des résultats de 25 0/0 supérieurs à ceux de la dynamite, on estime qu'il y a pour la Fulminite un débit assuré au Danube de 500,000 kilos. En évaluant à 1 fr. le bénéfice net par kilogramme de fulminite, c'est une somme de 500,000 dont bénéficiera immédiatement la Société.

## Chronique Locale

### ET DE LOUEST

#### TEMPÉRATURE

Le thermomètre a eu hier une dépression qui a été d'autant plus sensible qu'on subissait depuis quelque temps une température sénégalienne.

Un vent nord-ouest soufflait également avec violence.

Aujourd'hui, le baromètre monte et les nuages semblent vouloir laisser poindre les rayons du soleil.

#### ECOLE DE CAVALERIE

Ce matin, d'importantes manœuvres de l'Ecole de cavalerie ont eu lieu au pont de Munet, commune de Distré, sur la rivière le Thonet. Un pont, établi par les militaires et élèves, devait être défendu en vue d'un ennemi (un escadron) qui est arrivé et l'a traversé de vive force.

Cette manœuvre, sous les ordres du général Massiet, a été parfaitement exécutée, après quoi l'on s'est dirigé vers l'Ecole où les combattants sont arrivés à onze heures un quart.

#### LA SAINT-VICTOR

La *Musique Municipale* fêtait hier soir son chef et lui donnait à cette occasion une grande marque d'estime.

La Société s'était réunie chez le sous-chef, et, à huit heures, est allée, en musique, chez M. Meyer lui offrir un bouquet en l'honneur de sa fête; puis elle l'a ramené, toujours en musique, dans la salle de répétition, au théâtre, où un lunch était servi.

Là, comme dans une famille unie, on a échangé les plus cordiales marques de sympathie en choquant le verre à la santé du digne chef qui a toujours su se faire aimer de ses nombreux élèves et amis.

La petite fête s'est prolongée par des chants,

et l'on s'est séparé gaiement en se donnant rendez-vous à l'année prochaine.

#### LE GAZ AU PONT-FOUCHARD

Les travaux de canalisation sont commencés sur le territoire de la commune de Sauray, rue de Bordeaux, pour changer les conduits. Cette canalisation s'étendra au delà de l'église de Bagneux, soit 1,800 mètres. Le Pont-Foucharde sera éclairé par quatorze lanternes.

Quant à l'éclairage des particuliers, les adhésions sont nombreuses et il s'en présente chaque jour de nouvelles, tant pour l'éclairage que pour l'installation domestique.

#### Questions d'impôts

On se propose, non pas de supprimer, mais de transformer tous les impôts directs. La valeur locative, constatée en 1887, telle sera la base du nouveau système préconisé comme juste, infaillible, parfait.

Un de nos abonnés nous fait cette simple question :

Je possède une maison de campagne. En 1887, je l'avais louée, pour un an, 1,000 fr.

En 1888, 1889 et 1890, je n'ai pu, malgré affiches et annonces, trouver preneur à quelque prix que ce soit.

En 1891, une personne s'est présentée, m'a offert 600 fr. par un bail de neuf ans, et, malgré une diplomatie très savante, j'ai dû accepter cette offre, pour tirer parti de mon immeuble.

Quelle est la valeur locative véritable de ma maison ?

Ne pouvant arriver à résoudre cette question embarrassante au sujet d'un immeuble loué successivement 1,000 fr., 600 fr. et trois ans vacant, nous la renvoyons à qui de droit.

#### CARAVANE D'ARCHITECTES VELOCEMEN AMÉRICAINS

Le 8 août, une caravane composée de vingt architectes américains, tous velocemen, débarquera à Boulogne-sur-Mer, pour un voyage en France dans les régions les plus curieuses au point de vue architectural.

Les touristes se proposent de prendre de nombreux croquis et photographies.

Voici les villes et les dates principales de leur itinéraire :

Boulogne-sur-Mer, 9 et 10 août; Amiens, 11; Saint-Quentin, 12; Noyon, 14; Compiègne, 15; Senlis, 17; Beaumont et Chantilly, 18; Paris, 19 (arrêt d'une semaine); Fontainebleau, 27; Orléans, 29; Blois, 1<sup>er</sup> septembre; Tours, 4; Angers, 7 et 8; Laval, 9; Rennes, 10; Saint-Malo, 13; Bayeux, 18; Caen, 20; Rouen, 23.

D'après cet itinéraire, la caravane américaine passerait donc à Saumur le 6 septembre.

## LE CRIME DES BRUYÈRES

PAR JEAN RIVAL

### III

Cependant Frédéric avait été fort agité depuis qu'il avait quitté Maurice en sortant de la maison Fourrier.

Tout entier à sa jalousie, il avait presque oublié la honteuse action commise par lui le matin. Mais, vers le soir, se rendant au village, il fut pris d'une soudaine inquiétude en voyant sur la place de l'église des groupes de paysans qui causaient avec une animation inaccoutumée.

Il s'approcha aussitôt et prêta l'oreille.

Ce qu'il entendit ne fut pas de nature à le rassurer.

— Vous dites qu'ils se sont battus ? demandait l'un.

— Oui, ceux qui ont logé ici, à Bruyères, et qui sont partis ce matin.

— Vous êtes sûr ?

— Sans doute, puisque c'est le père Jacquart qui l'a raconté.

— Le père Jacquart ?

— Vous savez bien, ce colporteur qui était ici l'autre jour.

— Ah ! oui, celui qui suit les soldats pour leur vendre toutes sortes de choses : du tabac, des guêtres...

— Il n'est pas du pays.

— Pauvre homme ! il n'était pas content, quand il est revenu tout-à-l'heure. Il disait qu'il n'y a plus rien à faire pour lui par ici, et que dès ce soir il va regagner l'Alsace.

— Ce soir ?

— Oui, il voyage la nuit à cause de la chaleur.

— Et c'est lui qui a vu les soldats ?

— Oui, même qu'il a parlé à des blessés. Il y en avait un qu'il connaissait et qui lui a dit : Vous voyez, père Jacquart, nous n'avons pas eu de chance depuis ce matin. Moi, je suis un des moins abimés, mais il y en a d'autres, que c'est une pitié ! Je ne sais pas comment les Prussiens ont fait pour nous découvrir, nous étions rudement bien cachés.

— On les a trahis, parbleu !

— Allons donc ! dit Frédéric, qui aurait pu

les trahir ? Les Prussiens n'ont même pas traversé Bruyères.

— Paraît qu'ils ont passé pas bien loin, du côté du bois.

— On les a vus, fit un autre.

— Je vous dis qu'on les a trahis, reprit le premier.

— Je le crois bien aussi, ce n'est pas possible autrement, conclut un troisième.

Frédéric n'en écouta pas davantage.

— Moi qui m'oublie à jaser, s'écria-t-il, et Monsieur le comte m'attend !

Il s'éloigna vivement, mais, lorsqu'il fut hors du village, il ralentit le pas, et se prit à songer profondément. Le pli vertical qui creusait son front et rapprochait plus encore ses durs sourcils, témoignait du laborieux travail de son cerveau.

Comment n'avait-il pas réfléchi qu'il jouait bien gros jeu ? Sa cupidité l'avait aveuglé, lorsque, convoitant un peu d'or, il était allé faire ses révélations à l'ennemi. Était-il bien certain de n'avoir été vu par personne ? Le matin, le colonel aussi se croyait en sûreté. Sait-on jamais si l'on n'est pas épié ? Et puis, il s'était trompé dans ses prévisions. Il avait calculé que le combat s'engagerait trop loin de

Bruyères pour qu'on pût en avoir des nouvelles le soir même. Qu'on en fût instruit le lendemain, cela lui importait peu, puisqu'il devait partir avec Maurice. Mais non ! tout se dévoilait quelques heures trop tôt, à cause d'un misérable colporteur qui avait bavardé.

Et les commérages allaient leur train dans ce petit coin de province cancanier... Valtrio n'acheva pas sa pensée. Il comprenait qu'une fois découvert, il était un homme mort. Il fallait au plus tôt parer le coup, dérouter les soupçons. Mais comment ? — Fuir ? Où aller ? A plusieurs lieues à la ronde, le régisseur du château de Saint-Andret était connu comme le loup blanc. Et puis, en se dérobant ainsi, il désertait, puisque le lendemain même il devait prendre le fusil. Malheur à lui s'il était découvert ! Il se voyait dans une véritable impasse, aucune issue ne lui apparaissait. Son imagination, si inventive d'ordinaire, ne lui suggérait aucun moyen de salut.

Il arriva au château, en proie aux mêmes perplexités, et monta machinalement à la chambre de Maurice, pour jeter un dernier coup d'œil aux préparatifs du départ.

Le jeune homme était sorti, et Valtrio, l'air inquiet, se mit à réfléchir de nouveau.

## LE PUSIL LABEL ET LA GENDARMERIE

Les brigades de gendarmerie du département de Maine-et-Loire viennent d'échanger la carabine modèle 74, dont elles étaient pourvues, contre le mousqueton Label. Les gendarmes à pied porteront maintenant l'épée-baïonnette Label.

## ENFANTS IMPRUDENTS ET PRÉCOCE SAUVÉTEUR

Lundi soir, cinq enfants, élèves de l'École maternelle de Nantilly, se dirigèrent vers le Pont-Foucharde et eurent l'imprudence de se mettre à l'eau, bien que sachant à peine nager.

Après quelques brasses, le jeune Alzon, épuisé, voulut prendre pied. Hélas ! il se trouva sur un trou assez profond. L'enfant prit peur, se débattit en appelant au secours. Les camarades, peu confiants en leurs forces, appelèrent l'un des leurs, le jeune Mottard, resté sur la berge.

En une seconde, celui-ci se dépouilla de ses vêtements et se porta au secours d'Alzon qu'il ramena à terre. Il était temps : celui-ci commençait à perdre connaissance.

Un pêcheur, M. Naudin, se dirigeait avec une barque vers les enfants ; il est arrivé comme tous regagnaient la rive.

Le sauvetage fait le plus grand honneur au dévouement et au sang-froid du jeune Mottard.

## MÉRITE AGRICOLE

Sont nommés chevaliers du Mérite agricole :

M. Daburon-Leroy, marchand grainier à Angers ;

M. Bell, agronome à Baugé ;

M. Leroyer, maire de Fougeré ;

M. Bury, agronome à Distré.

## ARRÊSTATION D'UN ANCIEN AGENT DE POLICE

Nos lecteurs se souviennent, dit le *Patriote*, des frasques d'un sieur Malzé, ex-agent de police à Angers. Cet individu fut même poursuivi pour divers vols devant le tribunal correctionnel qui le condamna à plusieurs mois de prison.

Ce premier avertissement n'a point effrayé notre homme, qui n'a pas tardé à recommencer ses fredaines.

Nous apprenons, en effet, que ce sieur Malzé a été arrêté, ces jours derniers, à Saint-Hilaire-Saint-Florent, près de Saumur, en vertu d'un mandat d'arrêt décerné contre lui par M. le juge d'instruction d'Angers, et qu'il a été écroué à la maison d'arrêt de cette ville.

## MUTATIONS DANS L'ARMÉE

M. Pujol, archiviste principal de 2<sup>e</sup> classe et des bureaux d'état-major, récemment promu, employé à l'état-major du 9<sup>e</sup> corps, a été désigné pour être employé à l'état-major du 3<sup>e</sup> corps.

M. Passelergues, archiviste de 3<sup>e</sup> classe des bureaux d'état-major, récemment nommé, a été désigné pour être employé à l'état-major du 9<sup>e</sup> corps d'armée.

**MARIAGE.** — On a célébré avant-hier, en l'église Sainte-Croix, à Nantes, le mariage de Mlle Marie-Germaine Poirier, sœur de M. Alphonse Poirier, rédacteur en chef de l'*Anjou*, avec M. Paul Coubaul, avocat.

C'est une union où l'on apporte de part et d'autre les traditions fortes et généreuses qui font les foyers chrétiens.

Nous adressons nos plus sincères félicitations aux jeunes mariés et à leurs familles.

## CURIEUSE TROUVAILLE

Il y a quelques jours, M. Brocheriou, épiciériste et débitant à Saint-Pierre-des-Corps, près Tours, tirait du sable dans la Loire, quand il fit une trouvaille des plus singulières.

C'est un tronc d'église en argent massif dont les cadenas et la barre de soutien étaient encore adhérents quoique complètement rongés par la rouille.

Plusieurs bijoutiers de la ville sont allés voir ce tronc, qui a une certaine valeur intrinsèque de 250 à 300 fr.

On suppose qu'il était dans le sable depuis au moins un siècle.

## MORT DE LA MARQUISE DE TALHOUËT-ROY

La marquise de Talhouët-Roy vient de mourir en son château du Lude.

Les obsèques ont eu lieu aujourd'hui jeudi, en l'église du Lude.

La marquise était la veuve du marquis de Talhouët, un des plus grands propriétaires fonciers de France, député et vice-président du Corps législatif sous l'Empire, ministre des travaux publics, dans le ministère Ollivier, en 1869, démissionnaire avec le comte Daru, réélu député de la Sarthe en 1871, vice-président de l'Assemblée nationale, et élu sénateur en janvier 1876.

M<sup>me</sup> de Talhouët était née Honnorez. Elle avait une sœur qui fut la duchesse de Padoue. Sa mère s'était remariée à l'amiral de Rigny et en avait eu une fille, mariée, en premières noces, au comte de Béarn, et, en secondes noces, au vicomte de Verneaux.

La marquise de Talhouët laisse deux fils et une fille. Ses deux fils, le marquis et le comte de Talhouët, ont épousé les deux sœurs, Mlles de Moustiers-Mérinville. Sa fille est la marquise de Juigné.

Le marquis de Talhouët avait une sœur mariée au duc d'Uzès et morte en 1863. La marquise de Talhouët qui vient de mourir était donc, par alliance, la tante de la duchesse d'Uzès actuelle.

La mort de cette femme de bien est un deuil

pour tout le canton du Lude, où son magnifique château historique était, pour tous, la maison de bon secours. Sa charité ne se bornait pas à l'aumône, elle savait aussi préparer l'avenir, et l'on peut être certain qu'en mourant elle n'a pas oublié ceux dont elle avait pris soin pendant sa vie.

**RENNES.** — *L'exécution de Communal.* — Nous avons annoncé hier, en dernières nouvelles, l'exécution de l'assassin Communal. La foule qui assistait à cette exécution sur la place du Champ-de-Mars, à 4 heures 10 du matin, peut être évaluée à dix mille personnes.

C'est ce Communal qui assassina, au bourg du Pertre, la fille d'un cultivateur nommé Jean Gallais. Il avait pénétré dans la ferme pour y voler une somme de 4,000 francs qu'il pensait y trouver et fut surpris par la jeune fille. Il l'assomma à coups de bâton et, comme elle ne mourait pas assez vite, lui trancha l'artère carotide avec son couteau. Il ne put découvrir que 230 francs.

## Etat civil de la ville de Saumur

### NAISSANCE

Le 19 juillet. — Yvonne-Marguerite Poupin, Montée-du-Fort.

## Tirages Financiers

### Ville de Paris 1871

Au tirage qui a eu lieu hier, le lot de 100,000 francs a été gagné par le numéro 231,200.

Les numéros 433,235 et 546,598 ont gagné chacun 50,000 francs.

## CONSEILS ET RECETTES

### CONTRE LE CHOLÉRA

Au cas où l'épidémie cholérique prendrait de l'extension, l'administration des pompes funèbres a fait préparer, pour ses agents et ses porteurs, un médicament dont le *Temps* donne ainsi la composition par litre :

40 centilitres d'alcool à 36 degrés ; 12 gouttes d'essence de menthe anglaise ; 42 grammes de landanum de Sydenham ; 200 grammes de sucre fondus dans 60 centilitres d'eau.

Chaque fois qu'une épidémie de choléra a été antérieurement constatée, l'administration a obligé les employés des pompes funèbres chargés des ensevelissements et des convois à prendre un verre à liqueur de ce médicament.

D'après les renseignements qui ont été fournis par l'administration à la préfecture de la Seine depuis 1852, aucun employé des pompes funèbres ne serait mort du choléra.

## FAITS DIVERS

### LES DRAPEAUX RUSSES

La Russie, comme l'Angleterre et l'Autriche, possède trois drapeaux.

Le drapeau impérial, qui est jaune, avec l'aigle à deux têtes noir, et l'écusson de Saint-Georges dans le centre.

Le drapeau national — le plus répandu en Russie — est tricolore comme le nôtre, mais les couleurs sont disposées par bandes horizontales ; blanc, bleu et rouge.

Enfin, le drapeau de la marine, blanc, avec, en sautoir, la grande croix de Saint-André bleue.

C'est le pavillon que nos cuirassés ont hissé à leurs mâts dans la rade de Cronstadt.

Entendu à la correctionnelle :

— Alors, dit familièrement le président au prévenu, vous vous vantez de « faire la moultre » avec une remarquable dextérité ?

— Aussi bien que personne ici !

Puis il ajouta courtoisement :

— Soit dit sans vous offenser.

## Dernières Nouvelles

Paris, 21 juillet, 12 h. 40 soir.

M. Lavalley, sénateur du Calvados, et M. Journault, sénateur de Seine-et-Oise, sont morts dans la matinée.

L'assassin Tardieu a été exécuté ce matin à Caen ; il a montré une grande résignation, et est mort courageusement.

Aucun incident.

HAVAS.

**LES FRÈRES MAHON** « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

## ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, Rue Saint-Jean, Saumur.

## P. ANDRIEU

### EAU DE VIE BLANCHE Pour Fruits

Préparation spéciale faite avec des Alcools de première qualité.

Marmande 42 degrés... 4.50 le litre

Montpellier 45 — ... 4.75 —

Armagnac 50 — ... 2.00 —

Verre compris.

Par quantité de 6 litres :

Bonification de 10 c. par litre.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Tout-à-coup, un objet brillant frappa son regard. Comme attiré par un aimant irrésistible, il s'approcha. Ce qui l'hypnotisait ainsi, c'était un fort beau couteau-poignard, à manche d'ivoire ciselé, rehaussé d'une couronne de comte en argent, avec le chiffre de Maurice.

Le régisseur se mit à jouer distrairement avec cette arme élégante. La lame, bien affilée, était assez forte et longue pour tuer un homme. Tuer un homme ! Pourquoi cette pensée se présenta-t-elle à l'esprit de Frédéric ? Un crime ? Dans quel but ? Chose étrange et terrible ! En soulevant l'hypothèse d'un assassinat, il n'eut pas un frémissement. Certes, il n'hésiterait pas, si le meurtre devait servir ses intérêts ou sauver sa vie.

Il se remémora ce que les paysans avaient dit.

Soudain, un éclair traversa son cerveau. Une phrase entendue lui revint, une circonstance infime à laquelle il n'avait d'abord prêté aucune attention. Son front dans ses mains, il ourdit son plan.

Il était redevenu entièrement maître de lui-même et poursuivait son ténébreux dessein avec toute la lucidité d'un astucieux tacticien. Ses idées s'enchaînaient les unes aux autres

avec une logique impeccable. Oui, il avait trouvé tout à la fois le salut pour lui-même et l'assouvissement d'une vengeance qu'il méditait depuis longtemps. Il frapperait, et personne ne pourrait retrouver le coupable. Jamais le bras de la justice ne saurait l'atteindre.

Il se leva résolument, mit le couteau dans sa poche, passa dans sa chambre, y prit un portefeuille bourré de papiers, et sortit à la tombée de la nuit.

Cependant, une fois dehors, il hésita, sembla lutter quelques instants contre sa propre volonté, puis, avec le geste d'un homme qui joue son va-tout, il se dirigea vers la villa Fournier.

— Il faut que je la voie, murmura-t-il. Je lui avouerai mon amour, et si elle ne me repousse pas, je la déciderai peut-être à fuir avec moi. Mais comment y consentirait-elle, puisqu'elle peut devenir comtesse... Comtesse ! jamais ! si elle refuse d'être à moi, oh ! je jure qu'elle ne sera pas à lui !

Tout en marchant, il serrait nerveusement entre ses doigts le couteau-poignard de Maurice.

Après avoir longé extérieurement la grille

de la villa, il arriva devant une palissade assez basse pour qu'il pût la franchir aisément. Avant de sauter, il s'assura toutefois que personne n'était témoin de son escalade, et se trouva bientôt dans le jardin qu'il connaissait par cœur pour s'y être glissé bien souvent. Aussitôt il s'orienta vers la tonnelle de vignevierge où Claire avait l'habitude d'aller s'asseoir à la tombée de la nuit. Que de fois, caché derrière un arbre, il avait épié la jeune fille, s'attendant toujours à ce que Maurice vint la rejoindre en cet endroit discret qui lui semblait propice aux rendez-vous d'amour.

Mais chaque fois il s'était trompé. Claire ne se retirait là que pour être seule et rêver à celui qu'elle aimait. Elle restait longtemps assise sur le banc rustique, souriant à ses pensées, se voyant déjà la femme de Maurice, croyant résider dans ces beaux châteaux en Espagne que son imagination bâtissait.

Ce soir-là, elle ne souriait pas, la pauvre Claire. Sa tête appuyée contre la charmille, elle regardait vaguement devant elle.

La nuit était lourde et orageuse. Une anguille planait.

La jeune fille avait beau évoquer les douces visions qu'elle avait accoutumée de caresser,

celles-ci s'enfuyaient à son appel et se perdaient dans le noir des ténèbres lointaines. Claire pensait à la guerre, à l'horrible guerre qui allait peut-être détruire tout son bonheur. Des scènes terribles, des tableaux sanglants se présentaient à son esprit. Maurice blessé ! Maurice tué sur le champ de bataille ! Elle frémissait, cachait son visage dans ses mains, et à l'idée qu'elle ne pouvait rien pour sauver le jeune homme, ses larmes coulaient, brûlantes et pressées. Et après la pénible contrainte qu'elle avait dû subir toute la journée, ces pleurs qui détendaient ses nerfs lui apportaient un amer soulagement.

Tout à coup, un pas que l'on s'efforçait d'étouffer fit crier le gravier.

Elle s'imagina que ses parents venaient la surprendre ; elle essuya à la hâte ses yeux rougis, remplis de honte et de crainte à la pensée des explications qu'on allait sans doute lui demander.

Mais ce fut la haute silhouette de Frédéric qui apparut devant elle, se dessinant vaguement sur le ciel, où passaient, par instants, de fugitifs éclairs.

— Ne craignez rien, dit-il, à voix basse, c'est moi !

(A suivre.)

Etude de M<sup>e</sup> ANDRÉ POPIN, avoué-licencié à Saumur, 8, rue Cendrière.

**EXTRAIT**  
**D'un Jugement de séparation de corps.**

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de Saumur, le seize juin mil huit cent quatre-vingt-douze, enregistré, Entre Madame Anne Samson, épouse de M. Pierre Cornilleau, ci-après nommé, ladite dame cultivatrice, demeurant à Alloues (Maine-et-Loire), Et M. Pierre Cornilleau, cultivateur, demeurant à Villebriant (Maine-et-Loire), Il appert, que la séparation de corps d'entre lesdits époux a été prononcée au profit de Madame Cornilleau-Samson.

Pour extrait, Saumur, le vingt juillet mil huit cent quatre-vingt-douze.

ANDRÉ POPIN.

**MAISON**  
Rue du Portail-Louis, n° 4,  
**A LOUER**  
POUR LA SAINT-JEAN 1893.  
S'adresser à M. RETIVEAU, rue de Poitiers, 54. (342)

**Changement de Domicile**  
M. REVÈCHE, matelassier, autrefois rue Saint-Nicolas, est maintenant domicilié, 10, rue du Temple.

**A LOUER**  
PRÉSENTEMENT  
**MAISON**  
Rue de Bordeaux, 15,  
Précédemment occupée par M. le docteur Géraud, médecin major à l'Ecole de cavalerie.  
Avec beau jardin bien arboré et service d'eau de Loire.  
S'adresser au bureau du journal



**PHARMACIE A. CLOSIER**  
N° 90, rue Dacier (PLACE SAINT-PIERRE), en face la Caisse d'Épargne SAUMUR  
Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.  
Grand assortiment de Bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

**CABINET D'APPLICATION**  
On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'Articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de Bas contre les varices, de Ceintures en tous genres, de Biberons, d'Injecteurs et d'Irrigateurs.  
**PRIX MODÉRÉS**

**A LOUER**  
Présentement  
Ou pour la Saint-Jean prochaine  
Trois grandes chambres, salle à manger, décharge de cuisine, deux pompes, un grenier, une terrasse avec une grande cour.  
S'adresser à l'ORPHELINAT SAINT-JOSEPH.

**BAINS DE MER**  
**Plage de St-Gilles-sur-Vie**  
(Vendée)  
PLUSIEURS CHALETS MEUBLÉS  
A Louer de 100 à 500 fr. par mois.  
S'adresser au bureau du journal, ou à M. BODIN, propriétaire à Thouars (Deux-Sèvres).

UN JEUNE HOMME finissant ses classes demande une place pour être groom et apprendre à être valet de chambre.  
S'adresser au bureau du journal.

UNE FEMME connaissant la cuisine demande une place de domestique ou pour faire des journées.  
Il y a de très bonnes références.  
S'adresser au bureau du journal.

**A SAINTE-GENEVIÈVE**  
**Tapisseries Artistiques**  
BRODERIES  
M<sup>mes</sup> NOEL & BOUIN  
SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR  
Très beau choix de Travaux fantaisie

**ÉPICERIE PARISIENNE**  
33, Rue d'Orléans, et rue Dacier, 38.  
**IMBERT FILS**  
**Eaux-de-vie blanches pour fruits**  
Le litre : 1 fr. 50, 1 fr. 70 et 2 fr.  
Pour chaque litre on donne gratis un Nouet  
Kirsch et Marc de Bourgogne, le litre 2 fr. et 2 fr. 50.  
Citronnade rafraîchissante et très hygiénique : le litre 3 fr. 50; le 1/2 litre 2 fr.  
Royal Montmorency, Cherry-Brandy français, 5 fr. 75.  
Sirops de Fantaisie, pur sucre, le litre 2 fr. 25.  
**Tous les jours, arrivages de Primeurs de choix:**  
Amandes vertes, Abricots, Pêches, Tomates, etc.  
Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 20 JUILLET**

FONDS	VALEURS FRANÇAISES	Nord	OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER	VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)
3 0/0 . . . . . 98 20	Banque de France . . . . . 4250	Orléans . . . . . 1870	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 500 . . . . . 389	Compagnie parisienne du Gaz . . . . . 524 75
3 0/0 1891 . . . . . —	Banque d'Escompte . . . . . 222 50	Ouest . . . . . 1562	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500 . . . . . 490	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500 . . . . . 384
3 0/0 amortissable . . . . . 98 75	Comptoir national d'Escompte . . . . . 500	Compagnie parisienne du Gaz . . . . . 1440	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500 . . . . . 477 75	Panama 6 0/0 1 <sup>re</sup> série remb. à 1,000 . . . . . 18 50
4 1/2 1883 . . . . . 106 15	Crédit Foncier . . . . . —	Transatlantique . . . . . —	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500 . . . . . 483	— 6 0/0 2 <sup>e</sup> série — . . . . . 18
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)	Crédit Industriel et Commercial . . . . . 535	Canal de Panama . . . . . 16 50	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500 . . . . . 421	— obligations à lots . . . . . 89
Oblig. 1855-60 3 0/0 . . . . . 550	Crédit Lyonnais . . . . . 786	Suez . . . . . 2715	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500 . . . . . 479 25	Suz 5 0/0 remboursable à 500 . . . . . 623
— 1865 4 0/0 . . . . . 543	Crédit Mobilier . . . . . 155	VALEURS ÉTRANGÈRES	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)	FONDS ÉTRANGERS
— 1869 3 0/0 . . . . . 420	Dépôts et Comptes courants . . . . . 465	Autrichien 4 0/0 or . . . . . 96 80	Est 3 0/0 anc. r. à 500 . . . . . 459 50	Emprunt russe 1862 5 0/0 . . . . . —
— 1871 3 0/0 . . . . . 407 50	Société Générale . . . . . 924	Dettes d'Égypte 6 0/0 . . . . . 61 25	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500 . . . . . 464	— 1889 4 0/0 . . . . . 95 75
— 1875 4 0/0 . . . . . 537 50	Est . . . . . 1514	Hongrie 4 0/0 or . . . . . 93	Midi 3 0/0 ancien r. à 500 . . . . . 463 25	Consolidés 4 0/0 1 <sup>re</sup> série . . . . . 95
— 1876 4 0/0 . . . . . 536	Paris-Lyon-Méditerranée . . . . . 1300	Italie 5 0/0 . . . . . 90 35	Nord 3 0/0 r. à 500 . . . . . 468 25	— 2 <sup>e</sup> — . . . . . —
— 1886 3 0/0 . . . . . 409 50	Midi . . . . . —	Portugais 4 1/2 1888 . . . . . 168	Orléans 3 0/0 r. à 500 . . . . . 466	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)
Bons de liquidation . . . . . —			Ouest 3 0/0 anc. r. à 500 . . . . . 464	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500 . . . . . 437

**CHEMINS DE FER --- 1<sup>er</sup> Juillet 1892**

**LIGNE DE L'ÉTAT**

**PARIS — SAUMUR — BORDEAUX**

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris			7 55	12 50	7 55	8 30	11 25
Chartres	6		9 34	10 12	2 48	9 41	10 12
Château-du-Loir	10 13		12 20	1 58	6 37	12 30	1 10
Noyant-Méon	11 20		1 3	3 8	7 40	1 15	5 8
Linières-Bouton	11 29		3 17	7 49			6 6
Vernantes	11 43		3 30	8			6 16
Blou	11 54		3 44	8 10			6 26
Vivv	12 2		3 49	8 17			6 33
SAUMUR (Orl.)			1 38	4 2	8 29	1 50	2 24
(arrivée)	12 15		1 44	4 14	8 34	1 55	2 29
(départ)	12 20		4 22	8 41			7
Nantilly (arrivée)	12 28						7 12
SAUMUR (État)			4 35	8 52			6 50
(arrivée)	12 39		4 11	8 32			7 2
(départ)	12 25	8 31	4 23	8 43			7 8
Nantilly (départ)	12 32	8 37	4 29	8 49			7 16
Chacé-Varrains	12 38	8 47	4 37	8 56			7 40
Brézé-Saint-Cyr	12 47	9 1	2 15	5 1	9 18	2 25	3
Montreuil-Bellay	1 28	9 41	2 44	5 10	10 10	2 52	3 19
Thouars	2	10 18	4 30	9 1	12 22	4 39	11 40
Niort			6 24	11 59		6 22	2 21
Saintes			9 56	4 22		9 3	4 56
Bordeaux			soir	matin	matin	matin	soir

**PARIS — SAUMUR — BORDEAUX**

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris			7 55	12 50	7 55	8 30	11 25
Chartres	6		9 34	10 12	2 48	9 41	10 12
Château-du-Loir	10 13		12 20	1 58	6 37	12 30	1 10
Noyant-Méon	11 20		1 3	3 8	7 40	1 15	5 8
Linières-Bouton	11 29		3 17	7 49			6 6
Vernantes	11 43		3 30	8			6 16
Blou	11 54		3 44	8 10			6 26
Vivv	12 2		3 49	8 17			6 33
SAUMUR (Orl.)			1 38	4 2	8 29	1 50	2 24
(arrivée)	12 15		1 44	4 14	8 34	1 55	2 29
(départ)	12 20		4 22	8 41			7
Nantilly (arrivée)	12 28						7 12
SAUMUR (État)			4 35	8 52			6 50
(arrivée)	12 39		4 11	8 32			7 2
(départ)	12 25	8 31	4 23	8 43			7 8
Nantilly (départ)	12 32	8 37	4 29	8 49			7 16
Chacé-Varrains	12 38	8 47	4 37	8 56			7 40
Brézé-Saint-Cyr	12 47	9 1	2 15	5 1	9 18	2 25	3
Montreuil-Bellay	1 28	9 41	2 44	5 10	10 10	2 52	3 19
Thouars	2	10 18	4 30	9 1	12 22	4 39	11 40
Niort			6 24	11 59		6 22	2 21
Saintes			9 56	4 22		9 3	4 56
Bordeaux			soir	matin	matin	matin	soir

**SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON**

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir
Saumur	7 52	11 16	4 31				
Port-Boulet	8 40	12 25	7 5				
Chinon	9 4	1 5	7 29				
Chinon			7 41	4 35	9 3		
Port-Boulet			8 8	4 58	9 45		
Saumur			9 4	7 6	10 32		

**SAUMUR — BOURGUEIL**

STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir
Saumur	7 52	11 16	4 31	Bourgueil	7 55	11 50	3 30
Port-Boulet	8 44	1 10	5 10	Port-Boulet	8 15	12	3 40
Bourgueil	8 54	1 20	5 20	Saumur	9 4	12 33	4 5

**POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS**

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Marc. matin	Omn. soir	Mixte soir
Poitiers	6 5	6 45	12 53	7 25	
Moncontour	7 41	10 47	2 34	8 52	
Loudun	8 42	1 39	3 56	9 36	
Montreuil (ar.)	9 19	3 14	4 35	10 15	
(départ)	6 50	9 27	4 5	8 10	10 39
le Vaudelay	7 2	9 39	4 30	5 19	10 50
Baugé	7 14	9 51	4 53	5 30	11 1
Doué	7 22	9 58	5 43	5 38	11 8
Martigné	7 45	10 20	6 33	5 48	11 23
Angers	9 12	11 45	9 12	7 22	12 29

**ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS**

STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Omn. soir
Angers	4 40	6 50	7 30	12	6 15
Martigné	6 1	8 32	11	1 20	7 54
Doué	6 24	8 57	11 54	1 42	8 23
Baugé	6 32	9 7	12 16	1 50	8 31
le Vaudelay	6 39	9 15	12 33	1 57	8 43
Montreuil (ar.)	6 48	9 26	12 51	2 6	8 54
(départ)	7 38		1 31	2 21	9 22
Loudun	8 24		4 14	3 10	10 13
Moncontour	8 56		6 10	3 43	10 44
Poitiers	10 33		10 40	5 22	12 8

**LIGNE D'ORLÉANS**

**NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS**

STATIONS	Omn. matin	Expr. matin	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir	Direct. soir	Mixte matin	Expr. matin	Mixte soir	Expr. soir
Nantes d.	1 23	1 23	1 23	1 23	1 23	1 23	7 35	11 5	1 23	1 23
Angers dt.	6 30	10 27	11 55	2 57	4 55	5 10	9 35	1 16	1 45	2 26
La Méritré	7 10	10 49	12 27	3 42	5 20	6	10 1	1 46	2 26	
Les Rosiers	7 19	10 56	12 34	3 52		6 13				
St-Clément	7 26		12 40	3 59		6 22				
St-Martin	7 33		12 45	4 7		6 31				
Saumur ar.	7 46	11 11	12 55	4 20	5 41	6 48	10 24	2 13	3 8	
— dt.	7 52	11 16	1 1	4 31	5 44	6 58	10 30	2 16	3 13	
Varennes	8 05	11 26	1 11	4 45		7 16				
Port-Boulet	8 20	11 35	1 21	5 1	6 1	7 34	10 50	2 38	3 47	
Langeais	8 59	11 55	1 50	5 46	6 23	8 30	11 16	3 9	4 32	
Tours arr.	9 42	12 33	2 25	6 35	7 10	9 43	11 48	4 11	5 46	
Paris arr.	4 28	4 48	9 30	2 45	11 59	5 8	10 39	10 39		
soir	soir	soir	matin	soir	soir	matin	matin	matin		

**PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES**

STATIONS	Omn. matin	Direct. matin	Expr. matin	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir	Mixte matin	Expr. matin	Mixte soir	Expr. soir
Paris (départ)	11 20	12 20	9 25	11 45	11 5	8 25	12 45	11 20		
Tours (départ)	5 43	8 45	1 20	4 51	7 15	11 57	10 40	2 53		
Langeais	6 21	9 30	2 10	5 46	8	12 40	11 25	3 30		
Port-Boulet	6 52	10 7	2 35	6 18	8 37		12 17	3 56		
Varennes	7 3	10 19		6 29	8 49		12 24	4 5		
Saumur (arrivée)	7 14	10 32	2 54	6 40	9 2	12 12	12 57	4 5		
— (départ)	7 22	10 42	3							